



# SAISON 2019 / 2020



SAMEDI 04 JUILLET 2020

# N° 38



14 rue de la Talaudière - 42000 Saint-Etienne - [pofo@pgdis.com](mailto:pofo@pgdis.com)



## PÔLE ADMINISTRATIF

### SECRETARIAT GENERAL

*District de la Loire*

Tél : 04.77.92.28.70

Réunion du 29 Juin 2020

#### PROMPT RETABLISSEMENT

Les membres du district de la Loire souhaitent un prompt rétablissement pour les semaines à venir, à Mme Chantal Dégoulange, membre de la commission Féminines ainsi qu'à Mme Denise Aznar membre de la commission des Arbitres et des Terrains, suite à leurs interventions chirurgicales.

#### CONDOLEANCES

Le président du District de la Loire, les membres élus du Comité Directeur, les membres des commissions et les salariés adressent leurs sincères condoléances à M. Tony BOURISVILLE, arbitre du District, ainsi qu'à sa famille et ses proches, suite au décès de sa maman.

#### COURRIER

CDOS : rectificatif sur la date de report des dossiers. Samedi 4 juillet 2020 dernier délai impératif, au lieu du 26 juin.

M Thierry MARCHAND de France Football : cette personne enquête sur le plus petit club de France. Il veut connaître le plus petit club de District en terme de licenciés. Le club doit posséder une équipe à 11 sénior et active ayant disputée le championnat départemental quelle que soit la division la saison passée.

Prendre contact par mail assez rapidement à : [tmarchand@francefootball.fr](mailto:tmarchand@francefootball.fr) Cette enquête, une fois terminée, prendra place dans un prochain n° de France Football.

Ville de St Etienne : bourse aux jeunes athlètes. La ville de St Etienne reconduit cette année le dispositif de bourses à destination des jeunes athlètes. Le dossier est à retourner à la direction Sports, Jeunesse et Vie associative, 5 allée des frères 0 DDCS : plan Canicule dans le contexte de la Covid-19

#### PRESIDENT(E)S DE CLUBS

La Direction Sports et Jeunesse, vous informe que vos propositions de demandes d'aide aux sportifs de haut niveau devront être retournées au Comité Départemental Olympique et Sportif de la Loire **pour le 4 juillet 2020**, au lieu du 26 juin compte tenu des circonstances actuelles.

Contactez par mail [olivier.melin@loire.fr](mailto:olivier.melin@loire.fr) ou téléphonez à Loire le Département : 04 77 59 96 90 ou par fax : 04 77 48 43 37

#### COUPE GAMBARDELLA CA

La FFF et la LAuRAFoot organisent chaque saison une épreuve, appelée COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE, exclusivement réservée à une équipe des clubs participant à :  
-un championnat U19 (National, Régional ou Départemental), étant rappelé que les joueurs de catégorie U19 ne sont pas autorisés à prendre part à l'épreuve,  
-ou à un Championnat U18 ou U17 (Régional ou Départemental)

# AVEC LES CLUBS POUR LES CLUBS



**Rappel** : depuis la saison 2019-2020, les joueurs doivent être qualifiés en conformité avec les Règlements Généraux et leurs statuts.

Pour participer à l'épreuve, les joueurs licenciés amateurs ou sous contrat doivent être licenciés en U18 et U17.

Les joueurs licenciés U16 peuvent également y participer à condition d'y être autorisés médicalement dans les conditions de l'article 73.1 des Règlements Généraux de la FFF.

**Pour information** : les clubs départementaux qui ont participé à la Coupe la saison dernière sont pré-engagés mais devront confirmer OBLIGATOIREMENT leur accord sur Footclubs. Sans cet accord l'engagement n'est pas validé.

Engagements ouverts uniquement sur Footclubs, même pour les clubs de District

Clôture des engagements fixée au **15 Août 2020**

Le droit d'engagement est fixé à **26 euros**

### COUPE DE FRANCE FEMININE

Les engagements en COUPE DE FRANCE FEMININE sont ouverts sur Footclubs.

La FFF et la LAuRAFoot organisent chaque saison, directement ou par délégation aux ligues régionales, une épreuve nationale appelée COUPE DE FRANCE FEMININE.

La Coupe de France Féminine est ouverte à tous les clubs libres, régulièrement affiliés à la FFF, sous réserve de leur acceptation par leur ligue d'appartenance, à raison d'une seule équipe par club.

Les clubs participant aux Championnats de France Féminins de D1 Arkema et de D2, ainsi que les clubs participant aux championnats de R1 et R2 Féminins ont l'obligation de participer à la Coupe de France Féminine, en étant limité à une équipe par club et à celle la plus haute hiérarchiquement.

**Pour information** : les clubs départementaux qui ont participé à la Coupe la saison dernière sont pré-engagés mais devront confirmer OBLIGATOIREMENT leur accord sur Footclubs (sans cet accord l'engagement n'est pas validé).

Les clubs de district qui souhaitent s'engager cette saison doivent s'inscrire sur Footclubs.

Clôture des engagements fixée au **15 Août 2020**.

Le droit d'engagement est fixé à **26 euros**

### CENTENAIRE

En raison de l'arrêt prématuré de notre saison, les festivités prévues pour célébrer le Centenaire du District de la Loire de Football sont reportées au **samedi 13 mars 2021**.

Dans le cadre de l'exposition concoctée par Christian JOUVE et son équipe, une information fait défaut : quel club fut le Champion de la Loire Seniors pour la saison 1993/1994 ? Merci de le contacter au 06.14.10.15.21.

### AVIS IMPORTANT AUX CLUBS DROIT D'IMAGE

Suite à une récente affaire, heureusement bien conclue pour le club concerné, nous rappelons à tous les clubs qu'avant d'utiliser une photo, pour quelque raison que ce soit (publicité, affiche, site du club, etc...), ils doivent s'assurer que cette photo est libre de droit. Sinon, l'éventuel détenteur de droits pourrait réclamer un dédommagement.

## **PÔLE RÉGLEMENTAIRE**

*Marc MORETON*

Tél : 07.61.54.07.65

## **APPEL RÉGLEMENTAIRE**

*District de la Loire*

Tél : 04.77.92.28.84

### **APPEL n°8 (2019/2020)**

Composition de la Commission d'Appel en date du lundi 29/06/2020 à 18h00

M. BERTHON Fabrice, BERTELOTTI Bernard

Assisté de :

Monsieur MORETON Marc,



Appel du club de SAINT ETIENNE SUD concernant la mise hors compétition de leur équipe en D4 poule F, en application des Règlements sportifs du District (article 38.3).

La Commission a pris connaissance de l'appel pour le déclarer recevable sur la forme

**Présent pour le club de SAINT ETIENNE SUD**

Monsieur REZKALLAH Ramzi, Président du club

**Les représentants de la Commission des règlements et de la Discipline n'ayant pris part ni aux délibérations, ni à la décision.**

**La Commission d'Appel décide :**

Après avoir entendu les doléances de Monsieur REZKALLAH Ramzi, la Commission d'Appel décide :

**De maintenir la décision de la Commission des règlements qui n'a fait qu'appliquer les règlements sportifs du District, valable pour tout club.**

Frais de dossier administratif à l'encontre de SAINT ETIENNE SUD : 100 euros.

**APPEL n°9 (2019/2020)**

Composition de la Commission d'Appel en date du lundi 29/06/2020 à 19h00

M. BERTHON Fabrice, BERTOLOTTI Bernard

**Assisté de :**

Monsieur MORETON Marc,

Appel du club SUC TERRENOIRE concernant les décisions prises par la Commission des Règlements du District de la Loire (dossier n°37) pour la sanction du joueur REGNIER Elio (2546406331) et de donner match perdu par pénalité au SUC TERRENOIRE et gain du match au club de AS CHATEAUNEUF (match n°22143553, catégorie U15, D3, poule A) en date du 09/02/2020.

La Commission a pris connaissance de l'appel pour le déclarer recevable sur la forme.

**Les représentants de la Commission des règlements et de la Discipline n'ayant pris part ni aux délibérations, ni à la décision.**

**La Commission d'Appel décide :**

S'agissant au départ d'un dossier disciplinaire avec très peu d'éléments lors de la rencontre GENILAC/SUC TERRENOIRE du 02/02/2020 catégorie U15, D3 poule A.

Après avoir pris connaissance du rapport de l'arbitre bénévole qui déclare que le joueur REGNIER Elio aurait été expulsé mais que lors de la confrontation, ce même arbitre indique avoir autorisé le changement de joueur après la faute commise par Monsieur REGNIER Elio, puis en fin de match le retour de ce dernier sur le terrain, il ne s'agit donc plus d'une expulsion.

Cette confrontation ayant eu lieu après la décision de la Commission des règlements, de ce fait, la décision prise par cette dernière est donc caduque.

La décision finale de la Commission de Discipline qui a été rendue le **17/06/2020**, contre le joueur REGNIER Elio a commis un acte de brutalité contre un adversaire, hors action de jeu avec circonstances atténuantes et que la sanction finale est de 5 matches fermes de suspension à compter du 11 mars 2020, assortie d'une amende de 114 euros.

Dès lors, ce joueur était bien qualifié lors de la rencontre contre CHATEAUNEUF le 09/02/2020.

Match n°22143553

**La Commission d'Appel annule les sanctions de la Commission des règlements envers le club du SUC TERRENOIRE prise après la rencontre SUC TERRENOIRE/AS CHATEAUNEUF.**



## PÔLE SPORTIF

*Bernard BROUSSET*

Tél : 06.27.50.07.44

## SENIORS

*District de la Loire*

Tél : 04.77.92.28.75

Réunion du 29 Juin 2020

**Président** : M. BOUGUERRA Momo

**Présents** : Mrs CHEUCLE Christian, GRAND René.

### **IMPORTANT :** **ENGAGEMENTS ET DESIDERATA**

Les pré-engagements Seniors sont disponibles sur FOOTCLUBS.

L'ensemble de ces pré-engagements sera accessible uniquement par le District de la Loire. Pas d'engagement pour cette catégorie par l'intermédiaire de la délégation du Roannais. La ventilation sera faite ultérieurement.

Les clubs qui possèdent une ou plusieurs équipes, sont priés de nous envoyer leur désidérata. Sans réponse de leur part il sera procédé automatiquement à une alternance.

Merci de ne pas envoyer de courriel, seul les remarques (terrains, horaires, jumelage ect...) seront prises en compte dans les désidératas de vos engagements.

### **COURRIERS RECUS**

VILLE DE SAINT ETIENNE : concerne le compte rendu pour l'organisation de la saison 2020/2021. Merci.

LAURA FOOT : projet calendrier ligue saison 2020/2021

SC SURY LE COMTAL : concerne votre acceptation pour la montée en D2 pour votre équipe senior 1. Noté.

AS MONTBRISON : concerne votre mail du 25 juin .Noté.

US BUSSIÈRES : concerne votre demande de desidérata pour la saison 2020/2021. Noté.

VEAUCHE : concerne votre mail du 22 juin 2020. Noté.

### **ENGAGEMENTS** **ET TIRAGE DES POULES**

La date limite des engagements en D1, D2, et D3 est fixée au 31 juillet dernier délai.

La date limite des engagements en D4 et D5 est fixée au 31 août dernier délai.

La date du tirage des poules D2, D3, D4, D5 est tributaire des engagements d'équipes dans toutes les catégories. Il sera effectué la première semaine de septembre.

## JEUNES

*District de la Loire*

Tél : 04.77.92.28.87

Réunion du 29 Juin 2020

**Président** : Charles BOULOGNE 06 81 76 10 01



### Membres :

Secrétaire : Gérard D'ANGELO 06 15 97 16 67

Secrétaire Adjoint : Michel RIBIER : 04 77 92 28 87

Coupes : Guy DEBLIQUIS 04 77 92 28 87 (lundi, mercredi et vendredi après-midi)

U13 : Philippe GUILLOT 06 62 71 44 17 (avant 19H00)

U18, U15 : Charles BOULOGNE 06 10 52 07 37

U 7 : Georges FORTI 07 86 52 11 34 (Vend. après-midi)

U9 / U11 : Alain CERRUTTI 06 79 86 98 88 (après 18h)

### INFORMATIONS AUX CLUBS

#### IMPORTANT

**Il arrive très souvent que les responsables des catégories jeunes, au District de la Loire, doivent appeler en urgence les responsables des catégories concernées. Malheureusement un grand nombre de clubs n'ont communiqué aucun numéro de téléphone, ou les noms ne sont plus d'actualité.**

**Nous demandons aux clubs de bien vouloir mettre à jour leurs coordonnées sur leurs sites. Par avance, merci.**

### COURRIERS REÇUS DES CLUBS

Roannais Foot 42 : création équipe U20 R2, lu et noté.

Sorbiers Talaudière Football : engagements U18, lu et noté.

Fc St Paul en Jarez : création équipe U20 R2, lu et noté.

Us L'Homme : catégorie U20, lu et noté.

Avenir Côte Foot : engagement U15, lu et noté.

Us Ecotay Moingt : engagement U15, U18, lu et noté.

As Boen Trelins : catégorie U15, lu et noté.

Fc Roche St Genest : engagement U18, lu et noté.

St Chamond Foot : engagement U18, lu et noté.

Fc Loire Sornin : engagement U15, lu et noté.

As Noirétable inactivité saison 2020-2021, catégorie jeunes, lu et noté.

As Savigneux Montbrison : catégories U15 et U18, lu et noté.

As Algériens du Chambon : terrain saison 2020-2021, catégorie U13, U15, U18, lu et noté.

Fc St Joseph St Martin : engagement U18, lu et noté.

Gj Abc Football : engagement U15, lu et noté.

Montreynaud 42 : engagement U18, lu et noté.

Sel St Priest en Jarez : engagement U15, lu et noté.

Fc St Paul en Jarez : engagement U18, lu et noté.

### U 18, U15

Bonjour à tous,

Nous sommes très heureux de vous retrouver sur le P.V. Nous souhaitons que cette période unique et imprévisible se soit bien déroulée pour les membres de votre club et pour vos proches. Cette période inédite est encore incertaine pour la finalisation de cette saison et pour la préparation de la prochaine. Donc cela nous oblige à avancer à ne pas feutrer, et plus d'informations vous seront communiquées avant la fin du mois. Il faut être prudent et ne pas se précipiter.

Vous savez que la fédération a imposé aux ligues et aux districts le calcul nombre de points/matches joués pour déterminer le classement (il n'y aura pas de champion). Afin d'éviter les problèmes de descentes, la fédération nous en impose une seule par poule, par contre pour les montées, nous devons respecter nos règlements. Vous avez tous compris que notre futur championnat sera surchargé. Le début du championnat habituellement programmé mi-septembre sera sans doute fixé à début ou mi-octobre. Plusieurs formules de championnat seront étudiées afin de pouvoir jouer la saison 2020/2021 dans les meilleures conditions avec le maximum d'équité.

Pour toutes interrogations de votre part, n'hésitez pas à appeler Charles Boulogne au 0681761001 ou au 0477325942. Nous pourrions en discuter ensemble et éventuellement retenir vos observations pour les faire remonter à notre comité de direction.

Charles Boulogne

### COMMISSION DES JEUNES

Nous avons une réunion calendrier jeudi 2 juillet pour validation, il sera diffusé courant juillet. Celui de la ligue sera validé ainsi que les poules de championnat lors du conseil de ligue du 11 juillet. Les trois premiers tours de la coupe Gambardella auront lieu les 20, 27 septembre et le 4 octobre.

Courriel de la municipalité de Sorbiers : Arrêté autorisant à partir du 22 juin l'utilisation des terrains en herbe et en synthétique à condition de respecter le protocole de la FFF. La commission prend note.

Courriel de la mairie de Saint Etienne : Compte-rendu de la réunion de planification des terrains.



Courriel de Laura : Envoie du calendrier provisoire.  
Courriel de Bussières n° 504438 : Désidérata pour ses équipes U13.  
Courriel de la mairie de Saint Etienne : Plan canicule

#### U14

La constitution de la poule de la prochaine saison est établie par les critères définis en U13 et U15 (nombre d'équipes, label, encadrement, performance, nombre licenciés).

Pour l'instant, Voici les 11 clubs qui ont répondu favorablement :

- Roanne Foot 42
- A.S.S.E.
- St Chamond
- Firminy F.C.O.
- Sorbiers la Talaudière
- Feurs
- St Paul/Jarez
- Savigneux Montbrison
- Ht Pilat
- Sainté United
- F.C. St Etienne

**IMPORTANT** : Nous vous invitons de confirmer votre engagement sur Footclubs.

#### U15

La date limite pour les engagements a été fixée au 31 juillet pour la D1 et D2 et au 31 août pour la D3 brassage.

Les équipes évoluant en D3 brassage (phase 1) et souhaitant bénéficier d'un désistement éventuel en D2 doivent en faire la demande par courriel à la commission des jeunes. En cas d'arbitrage entre plusieurs équipes, c'est le classement de la saison 2019/2020 qui les départagera suivant nos règlements et le comité directeur qui doit se tenir mi-juillet validera.

Les pré-engagements sont disponibles sur footclubs, vous avez reçu un message du district pour ces engagements. La date limite est le 31 juillet pour la D1 et D2 mais nous vous invitons à le faire le plus rapidement possible pour nous aider à préparer la saison et vous satisfaire du mieux possible. N'oublions pas qu'en l'état, la D1 est composée de 15 équipes soit 30 journées (les congés scolaires seront obligatoirement impactés).

Courriel de ABH n° 550930 : Demande de s'engager en U15 D2. La commission prend note (voir plus haut).

Courriel de O. Montcel n° 537227 : Demande de s'engager en U15 D2. La commission prend note (voir plus haut).

Important : L'ensemble de ces pré-engagements est accessible uniquement par le district de la Loire, impossible de le faire par l'intermédiaire de la délégation du Roannais. La ventilation sera faite ultérieurement.

#### U18

La Date limite pour les engagements a été fixée au 31 juillet pour la D1 et D2 et au 31 août pour la D3 brassage.

Les équipes évoluant en D3 brassage (phase 1) et souhaitant bénéficier d'un désistement éventuel en D2 doivent en faire la demande par courriel à la commission des jeunes. En cas d'arbitrage entre plusieurs équipes, c'est le classement de la saison 2019/2020 qui les départagera suivant nos règlements et le comité directeur qui doit se tenir mi-juillet validera.

Les pré-engagements sont disponibles sur footclubs, vous avez reçu un message du district pour ces engagements. La date limite est le 31 juillet pour la D1 et D2 mais nous vous invitons à le faire le plus rapidement possible pour nous aider à préparer la saison et vous satisfaire du mieux possible. N'oublions pas qu'en l'état, la D1 est composée de 14 équipes soit 26 journées (les congés scolaires seront obligatoirement impactés).

Important : L'ensemble de ces pré-engagements est accessible uniquement par le district de la Loire, impossible de le faire par l'intermédiaire de la délégation du Roannais. La ventilation sera faite ultérieurement.

Courriel du F.C. St Joseph St Martin n° 517776 : Demande pour s'engager en U18 D2. La commission prend note (voir plus haut).

Courriel de GAND O. Avenir Loire n° 551245 : Confirmation de l'engagement de Goal Foot en U18 D1.

Courriel de ABH n° 550930 : Demande s'engager en U18 D2. La commission prend note (voir plus haut).

Suite à la décision de la commission de discipline concernant le match St Galmier Chamboeuf - Villars, Villars conserve sa place en D1 et St Christo descend en D2.

Courriel de la ligue LAURA : La date limite d'engagement est fixée au 15 août. Le droit d'engagement est fixé à 26 euros.

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos interrogations.

#### U13

Vous pouvez vous inscrire sur Footclubs en D1 (excellence), D2 (honneur) et D3 (promotion). N'oubliez pas votre souhait dans les désidératas de votre club.

La date limite d'engagement est le 27 septembre 2020.



En principe la première journée de championnat aura lieu le 7 novembre.

Afin d'alléger notre calendrier pour cette saison exceptionnelle d'après crise COVID, nous ferons des poules de 8 équipes et en essayant de respecter les niveaux.

### U9 INFORMATION

La commission des Jeunes a pris l'initiative de créer 2 niveaux en phase 1 (District 1 et District 2) et cela à partir de la saison 2020/2021.

De base, **TOUTES** les équipes, engagées, seront versées en **DISTRICT 2**.

Pour jouer au niveau **DISTRICT 1, EN PHASE 1**, il faut que les clubs indiquent, dans les **DESIDERATAS**, lors des **engagements** ou **pré-engagements**, le nombre d'équipes, parmi celles qui ont été engagées, qui veulent voir jouer en District 1 »

Cordialement,

Alain CERRUTTI  
Responsable des plateaux U9 et U11

## JEUNES

*Délégation du Roannais*

Tél : 04.77.92.28.87

### ENGAGEMENTS

#### U15 – U18

La date limite pour les engagements a été fixée au **31 juillet** pour la D1 et D2 et au **31 août** pour la D3 brassage.

Les équipes évoluant en D3 brassage et souhaitant bénéficier d'un désistement éventuel en D2, doivent en faire la demande par courriel à la Commission des Jeunes. En cas d'arbitrage entre plusieurs équipes, c'est le classement de la saison 2019/2020 qui les départagera, suivant nos règlements.

Les pré-engagements sont disponibles sur "Footclubs". L'ensemble de ces pré-engagements est accessible uniquement par le District de la Loire : impossible de le faire par l'intermédiaire de la Délégation du Roannais. La ventilation sera faite ultérieurement.

#### U13

Les pré-engagements sont disponibles sur "Footclubs", par l'intermédiaire de la Délégation du Roannais, en Excellence ou en Honneur.

N'oubliez pas d'indiquer vos souhaits dans les desideratas de votre club.

La date limite d'engagement est le **27 septembre**.

En principe la première journée de championnat aura lieu le 7 novembre.

Afin d'alléger notre calendrier pour cette saison exceptionnelle d'après crise COVID, nous ferons des poules de 8 équipes en essayant de respecter les niveaux.

#### U11

Les pré-engagements sont disponibles sur "Footclubs", par l'intermédiaire de la Délégation du Roannais, en Excellence, Honneur ou Promotion.

N'oubliez pas d'indiquer vos souhaits dans les desideratas de votre club, notamment le stade où se dérouleront les plateaux

La date limite d'engagement est le **27 septembre**.

#### U9

Les pré-engagements sont disponibles sur "Footclubs", par l'intermédiaire de la Délégation du Roannais.



# BULLETIN D'INFORMATION

SAISON **2019 / 2020**

PV N°38 DU SAMEDI 04/07/2020

N'oubliez pas d'indiquer vos souhaits dans les desideratas de votre club, notamment le stade où se dérouleront les plateaux

La date limite d'engagement est le **27 septembre**.

## U7

La date limite d'engagement est le **27 septembre**, sur "Footclubs", par l'intermédiaire de la Délégation du Roannais.

N'oubliez pas d'indiquer vos souhaits dans les desideratas de votre club, notamment le stade où se dérouleront les plateaux

## FUTSAL

*District de la Loire*

Tél : 04.77.92.28.80

Réunion du 29 Juin 2020

Président : Patrick GADEYNE 09 75 66 26 33 - 06 73 40 75 82  
Réfèrent Loire Nord : Daniel BOCHU 04 77 63 36 39 - 06 76 53 43 62  
Membre Saint-Etienne : Salah BENBELAID 06 62 19 56 42  
Membres Délégation Roanne : J. Marc ALLEGRE 06 63 57 93 94  
Aimé THEVENON 06 81 64 21 64  
Jean Luc AUGEREAU 06 65 24 14 40

## INFORMATIONS

Pour info du Service des Sports de la Ville de Saint-Etienne : Aucuns accès au gymnase avant le début Septembre 2020.

Nous avons eu la confirmation du Service des Sports en ce qui concerne les horaires de créneaux d'occupation du Gymnase de La Rivière. Le LUNDI de 18 h à 23 h, le JEUDI de 20 h à 23 h et le VENDREDI de 18 h à 23 h.

## ENGAGEMENTS POUR LA SAISON 2020 - 2021

Les engagements pour le Championnat doivent se valider obligatoirement par Footclubs jusqu'au 20 Septembre 2020.

Les engagements pour la Coupe jusqu'au 27 Novembre 2020.

## ARBITRES

*District de la Loire*

Tél : 04.77.92.28.73

Réunion du 29 Juin 2020

**Président** : Pascal REBAUD Tél : 06 14 68 55 67  
**Vice-Président** : Joël SIMON Tél : 06 63 69 23 83  
**Conseiller Technique Départemental en Arbitrage** : Aldric CHANCIoux [achancioux@loire.fff.fr](mailto:achancioux@loire.fff.fr) Tél : 07 63 17 10 40  
**Désignations Seniors** : Mustapha BENMESSAOUD Tél : 06 12 56 53 43  
**Désignations assistants ligue** : Franck ANGUAL Tél : 06 64 51 21 67  
**Désignations loisirs** : Raphaël LEBLANC Tél : 06 88 86 94 27  
**Responsable Observations** : Jean – Pierre BERNE Tél : 06 20 18 00 26  
**Responsable Administratif / Secrétaire** : Denise AZNAR Tél district : 06 82 48 06 96  
**Contrôle Administratif Seniors (impayés)** : Franck ANGUAL Tél : 06 64 51 21 67  
**Intendant CDA** : Daniel DOSNON Tél : 06 79 63 85 28



**Trésorier :** Raphaël LEBLANC Tél : 06 88 86 94 27

**Représentant des Arbitres à la commission de Discipline :** Christian AURAND Tél : 06 98 40 81 79

Nous vous demandons d'avoir le contact direct avec votre interlocuteur, les messages sur répondeur ne seront pas pris en considération.

### QUESTIONNAIRE ANNUEL EN LIGNE SAISON 2020-2021

Vous (arbitres et observateurs) pouvez faire votre questionnaire annuel en ligne.

Vous trouverez sur le lien ci-dessous l'article du questionnaire annuel sur le site du DLF:

<https://loire.fff.fr/simple/questionnaire-annuel-des-arbitres/>

Nous vous demandons de lire attentivement les consignes se trouvant sur la 1ère page du questionnaire.

Vous avez jusqu'au **15 Juillet 2020 dernier délai** pour le faire. Passé cette date le lien ne sera plus accessible.

Il ne vous reste plus que quelques jours pour le faire.

### RETOURS QUESTIONNAIRE ANNUEL

Veillez trouver ci-dessous la liste des arbitres, jeunes arbitres et observateurs pour lesquels nous avons eu le retour du questionnaire annuel :

PRUNET G.-YGITER H.-MAKBOUL Y.-DI FELICE E.-KHELIF A.-LAIDOUNI H.-PIGNATELLIE B.-KAOUKI M.- BUSALLI C.-ERYURUK F.-FAYOLLE P.-GUILLOT L.-KAOUKI I.-NABBACH F.-RUBAT G.-LACHI M.-YGITER T.-REBAUD C.-ARAUJO E.-LEKHAL N.-YGITER S.-PERRET JM.-TERRAT G.-BEN KHALIFA M.-DURAND F.- MOHAMED N.-KHELLI W.-OULDBOUKHITINE L.-DIEU J.-HEE F.-DEMIREL M.-COLANGE J.-BRABEZ A.-KHELLI M.-MOHAMED CHERIF B.-OZDEMIR E.-SLAIMI N.-BENNEJMA O.-MEZOUARI F.-DOUBLET A.-GUIRI Y.-BELLAVIA V.-NASSAH M.-LAIDOUNI A.-SATHOUT T.-FLITI B.-LORENTE JL.-FOREST JL.-NAGUI Y.-OUNOUGH M.-CADORET T.-TCHOUANTE C.- MATOUSSI M.-BERKOUN H.-BERNE JP.-LACHI M.-ALLOUIS S.-MAZELLA E.-GHECHIR O.-BENFREDJ M.-DOSNON D.-ALBARRACIN Y.-LHENRY P.-MARCONNET J.-CHAPET F.-CORSO C.-SAVSET S.-OULD BOUKHITINE L.-ABBACI M.-DINIS C.-DEMEURE M.-MOULEYRE B.-BONIFACE F.-BITARD D.-CHARROIN H.-CETIN A.-ANGUAL F.-COMBAZ E.-FARES I.-MICOL G.-TOURNEUX J.-RIGAUD F.-CROCE J.-BOUCHET D.-LEBON R.-SAMIR M.-GIRAUDON C.-MBALA G.-DOUSS H.-CHAVANY E.-LEBLANC R.-BENMESSAOUD M.-CHAVE T.-ZEMMIT A.-DALLET M.-KODJA K.-BOYER S.-KHEBAL A.-DIGONNET B.-LOISY S.-BISSUEL N.-COLLANGES T.-DECITRE S.-RANDAZZO B.-BENALLA H.-GHECHIR O.-PIVOT E.-GRESS T.-MAUSSIER A.-JOLY R.-JALLOULI Z.-ARROUE E.-HERNANDEZ P.-CHEVALIER L.-BENSAFI A.-BERNARD G.-D'ANGELO G.-BENADA A.-BERTRAND G.-EL YAKHLIFI N.-MKHLOUF N.-SAUROY G.-CHAMBOUNY P.-KHENICHE-GHENNAM Y.-SYBELLIN E.-MORAIS DIAS M.-TAGAND F.-CORNET JM.-AFONSECA A.-PARISEL F.-ARIFY M.-BEZZAH N.-DIAS C.-BENAMMAR M.-LIGOUT JC.-GAUTHIER S.-ABBAS D.-VERMOREL W.-JACQUET M.-NEHAR M.-NEHAR Y.-LAIDOUNI A.-D'ANGELO B.-CHERAKRAK H.-GAILLARD JL.-EVARISTO A.-OUL-MOHAMMED B.-

Si vous voyez que votre nom n'apparaît pas dans la liste, veuillez prendre contact avec Victor PEREIRA ou Pascal REBAUD qui seront à même de vous renseigner.

### RENOUVELLEMENT DOSSIER SAISON 2020-2021

Tous les arbitres ont déjà reçu par mail (sauf pour ceux avec une adresse erronée non mise à jour) donnant un certain nombre d'informations sur le renouvellement des dossiers.

La CDA veut attirer votre attention sur le **renouvellement des dossiers administratifs et médicaux**. D'ici quelques jours vous allez pouvoir accéder à l'ensemble des documents de la prochaine saison sur le site du District, comme chaque année.

Nous vous demandons la plus grande attention dans la remise des documents pour faciliter votre intégration dans un effectif désignable au plus tôt. **La date limite de retour est fixée au mercredi 15 JUILLET 2020 dernier délai.**

Soyez attentif sur la constitution du dossier médical et notamment pour ceux qui ont des examens cardiologiques à effectuer. Compte tenu de la situation sanitaire, la FFF laisse la possibilité **EXCEPTIONNELLEMENT** pour ceux qui auraient des difficultés dans leur RDV chez le cardiologue de décaler l'envoi de cet examen.

Tout est expliqué dans la note complémentaire.

On rappelle que tous les arbitres majeurs sont concernés par l'échographie cardiaque même s'il vous reste encore la saison complète pour la fournir. A ce jour très peu d'arbitres l'ont fournie. Par conséquent, les personnes ayant des rendez-vous ou celles qui prévoient d'en prendre un, il serait judicieux d'en profiter pour faire votre échographie cardiaque. À noter : l'échographie cardiaque peut être réalisée durant toute la saison 2020-2021. Celle-ci sera alors valable pour le dossier médical de la saison 2021-2022.

Une chose est certaine en terme de **dossier médical AUCUNE DEROGATION** ne sera accordée sur les délais fédéraux et départementaux de rigueur. Nous vous demandons de prendre toutes vos dispositions pour vous mettre en règle médicalement le plus tôt possible.



Nous vous rappelons que si votre licence n'est pas validée lors des tests physiques de début de saison, il vous sera impossible de les effectuer.

### **ASSEMBLEE GENERALE DES ARBITRES** **SAISON 2020-2021**

Concernant l'assemblée générale qui est à date fixe, la CDA vous met en garde car à ce jour nous n'avons aucune certitude sur le fait que la date initialement prévue du samedi 12 septembre 2020 soit maintenue. Tout dépendra des directives gouvernementales et fédérales mais également nous devront être en capacité d'organiser cette journée en toute sécurité (sanitaire) pour l'ensemble des arbitres, des organisateurs et du personnel qui nous accueille.

Nous serons peut-être amenés à changer de formule de rassemblement pour nous adapter aux recommandations du moment.

Nous vous demandons d'ores et déjà d'envisager un éventuel changement de date et/ou de forme d'AG. Bien entendu vous serez tenu informé le plus tôt possible.

## **SOUS COMMISSION JEUNES ARBITRES**

*District de la Loire*

Tél : 04.77.92.28.75

Réunion du 29 Juin 2020

**Président** : Pascal Rebaud 06 14 68 55 67

**Responsable de la sous-commission des jeunes arbitres** : Florian Rebaud 06 28 47 08 76

**Conseiller Technique Départemental en Arbitrage** : Aldric CHANCIoux [achancioux@loire.fff.fr](mailto:achancioux@loire.fff.fr) Tél : 07 63 17 10 40

**Désignations observations** : Yassin Amchachti 06 17 01 97 54

**Représentant des arbitres à la Commission de Discipline** : Christian Aurand 06 98 40 81 79

**Responsable pôle formation** : Victor Pereira 06 16 98 37 18

**Responsable adjoint de la sous-commission des jeunes arbitres** : Victor Pereira 06 16 98 37 18

**Désignations U18** : Guillaume Dupuy 06 88 57 47 48

**Désignations U15** : Guessoum Oussama **0783348866 Attention changement de numéro de téléphone.**

**Désignations assistants Ligue jeunes** : Guillaume Dupuy 06 88 57 47 48

**Responsables administratifs « impayés » jeunes arbitres** : Franck Angual 06 64 51 21 67

**Valideur des rapports d'observation jeunes** : Martin Bouchet 06 41 88 45 50

### **COORDONNEES TELEPHONIQUES**

La SCJA vous communique le nouveau numéro de téléphone portable de Oussama GUESSOUM.

Il s'agit du 07-83-34-88-66

### **QUESTIONNAIRE ANNUEL EN LIGNE** **SAISON 2020-2021**

Vous devez faire votre questionnaire annuel en ligne.

Vous trouverez sur le lien ci-dessous l'article du questionnaire annuel sur le site du DLF:

<https://loire.fff.fr/simple/questionnaire-annuel-des-arbitres/>

Nous vous demandons de lire attentivement les consignes se trouvant sur la 1ère page du questionnaire.

Vous avez jusqu'au 15 Juillet 2020 dernier délai pour le faire. Passé cette date le lien ne sera plus accessible.

Il ne vous reste plus que quelques jours pour le faire.

### **ASSEMBLEE GENERALE** **DES JEUNES ARBITRES SAISON 2020-2021**

Concernant l'assemblée générale qui est à date fixe, la SCJA vous met en garde car à ce jour nous n'avons aucune certitude sur le



fait que la date initialement prévue du samedi 12 septembre 2020 soit maintenue. Tout dépendra des directives gouvernementales et fédérales mais également nous devrons être en capacité d'organiser cette journée en toute sécurité (sanitaire) pour l'ensemble des arbitres, des organisateurs et du personnel qui nous accueille.

Nous serons peut-être amenés à changer de formule de rassemblement pour nous adapter aux recommandations du moment.

Nous vous demandons d'être et déjà d'envisager un éventuel changement de date et/ou de forme d'AG. Bien entendu vous serez tenu informé le plus tôt possible.

### RETOURS QUESTIONNAIRE ANNUEL

Veuillez trouver ci-dessous la liste des arbitres, jeunes arbitres et observateurs pour lesquels nous avons eu le retour du questionnaire annuel :

PRUNET G.-YGITER H.-MAKBOUL Y.-DI FELICE E.-KHELIF A.-LAIDOUNI H.-PIGNATELLIE B.-KAOUKI M.-BUSALLI C.-ERYURUK F.-FAYOLLE P.-GUILLOT L.-KAOUKI I.-NABBACH F.-RUBAT G.-LACHI M.-YGITER T.-REBAUD C.-ARAUJO E.-LEKHAL N.-YGITER S.-PERRET JM.-TERRAT G.-BEN KHALIFA M.-DURAND F.-MOHAMED N.-KHELLI W.-OULDBOUKHITINE L.-DIEU J.-HEE F.-DEMIREL M.-COLANGE J.-BRABEZ A.-KHELLI M.-MOHAMED CHERIF B.-OZDEMIR E.-SLAIMI N.-BENNEJMA O.-MEZOUARI F.-DOUBLET A.-GUIRI Y.-BELLAVIA V.-NASSAH M.-LAIDOUNI A.-SATHOUT T.-FLITI B.-LORENTE JL.-FOREST JL.-NAGUI Y.-OUNOUGH M.-CADORET T.-TCHOUANTE C.-MATOUSSI M.-BERKOUN H.-BERNE JP.-LACHI M.-ALLOUIS S.-MAZELLA E.-GHECHIR O.-BENFREDJ M.-DOSNON D.-ALBARRACIN Y.-LHENRY P.-MARCONNET J.-CHAPET F.-CORSO C.-SAVSET S.-OULD BOUKHITINE L.-ABBACI M.-DINIS C.-DEMEURE M.-MOULEYRE B.-BONIFACE F.-BITARD D.-CHARROIN H.-CETIN A.-ANGUAL F.-COMBAZ E.-FARES I.-MICOL G.-TOURNEUX J.-RIGAUD F.-CROCE J.-BOUCHET D.-LEBON R.-SAMIR M.-GIRAUDON C.-MBALA G.-DOUSS H.-CHAVANY E.-LEBLANC R.-BENMESSAOUD M.-CHAVE T.-ZEMMIT A.-DALLET M.-KODJA K.-BOYER S.-KHEBAL A.-DIGONNET B.-LOISY S.-BISSUEL N.-COLLANGES T.-DECITRE S.-RANDAZZO B.-BENALLA H.-GHECHIR O.-PIVOT E.-GRESS T.-MAUSSIER A.-JOLY R.-JALLOULI Z.-ARROUE E.-HERNANDEZ P.-CHEVALIER L.-BENSAFI A.-BERNARD G.-D'ANGELO G.-BENADA A.-BERTRAND G.-EL YAKHLIFI N.-MKHLOUF N.-SAUROY G.-CHAMBONNY P.-KHENICHE-GHENNAM Y.-SYBELLIN E.-MORAIS DIAS M.-TAGAND F.-CORNET JM.-AFONSECA A.-PARISEL F.-ARIFY M.-BEZZAH N.-DIAS C.-BENAMMAR M.-LIGOUT JC.-GAUTHIER S.-ABBAS D.-VERMOREL W.-JACQUET M.-NEHAR M.-NEHAR Y.-LAIDOUNI A.-D'ANGELO B.-CHERAKRAK H.-GAILLARD JL.-EVARISTO A.-OUL-MOHAMMED B.-

Si vous voyez que votre nom n'apparaît pas dans liste, veuillez prendre contact avec Victor PEREIRA ou Pascal REBAUD qui seront à même de vous renseigner.

### RENOUVELLEMENT DOSSIER SAISON 2020-2021

Tous les arbitres ont déjà reçu par mail (sauf pour ceux avec une adresse erronée non mise à jour) donnant un certain nombre d'informations sur le renouvellement des dossiers.

La CDA veut attirer votre attention sur le **renouvellement des dossiers administratifs et médicaux**. D'ici quelques jours vous allez pouvoir accéder à l'ensemble des documents de la prochaine saison sur le site du District, comme chaque année.

Nous vous demandons la plus grande attention dans la remise des documents pour faciliter votre intégration dans un effectif désignable au plus tôt. **La date limite de retour est fixée au mercredi 15 JUILLET 2020 dernier délai.**

Soyez attentif sur la constitution du dossier médical et notamment pour ceux qui ont des examens cardiologiques à effectuer. Compte tenu de la situation sanitaire, la FFF laisse la possibilité **EXCEPTIONNELLEMENT** pour ceux qui auraient des difficultés dans leur RDV chez le cardiologue de décaler l'envoi de cet examen.

Tout est expliqué dans la note complémentaire.

On rappelle que tous les arbitres majeurs sont concernés par l'échographie cardiaque même s'il vous reste encore la saison complète pour la fournir. A ce jour très peu d'arbitres l'ont fournie. Par conséquent, les personnes ayant des rendez-vous ou celles qui prévoient d'en prendre un, il serait judicieux d'en profiter pour faire votre échographie cardiaque. À noter : l'échographie cardiaque peut être réalisée durant toute la saison 2020-2021. Celle-ci sera alors valable pour le dossier médical de la saison 2021-2022.

Une chose est certaine en terme de **dossier médical AUCUNE DEROGATION** ne sera accordée sur les délais fédéraux et départementaux de rigueur. Nous vous demandons de prendre toutes vos dispositions pour vous mettre en règle médicalement le plus tôt possible.

Nous vous rappelons que si votre licence n'est pas validée lors des tests physiques de début de saison, il vous sera impossible de les effectuer

# AMENDES



<b>Club :</b>	<b>534257</b>	<b>A.S. ALGERIENNE CHAMBON FEUG.</b>						
Dossier :	19291107	du	30/06/2020	District 3/ Phase Unique	Poule D	21735838	08/03/2020	
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL							
Décision :	61	Amende Frais de dossier discipline 1 club			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
					29/06/2020	29/06/2020		40,00€
Total :								40,00€

<b>Club :</b>	<b>500153</b>	<b>A.C. RIPAGERIEN RIVE DE GIER</b>						
Dossier :	19291094	du	30/06/2020	District 4/ Phase Unique	Poule E	21736218	15/02/2020	
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL							
Décision :	62	Amende: frais de dossier audition discipline 2 clu			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
					29/06/2020	29/06/2020		20,00€
Dossier :	19291095	du	30/06/2020	District 4/ Phase Unique	Poule E	21736218	15/02/2020	
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL							
Décision :	68	Rapport Manquant demandé par la CDD			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
					29/06/2020	29/06/2020		60,00€
Total :								80,00€

<b>Club :</b>	<b>546805</b>	<b>F. C. ROANNE</b>						
Dossier :	19291085	du	30/06/2020	District 1/ Phase Unique	Poule Unique	21735158	08/03/2020	
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL							
Décision :	61	Amende Frais de dossier discipline 1 club			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
					29/06/2020	29/06/2020		40,00€
Total :								40,00€

<b>Club :</b>	<b>590282</b>	<b>SAINT-CHAMOND FOOT</b>						
Dossier :	19291109	du	30/06/2020	District 2/ Phase Unique	Poule A	21735296	16/02/2020	
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL							
Décision :	61	Amende Frais de dossier discipline 1 club			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
					29/06/2020	29/06/2020		40,00€
Dossier :	19291110	du	30/06/2020	District 2/ Phase Unique	Poule A	21735296	16/02/2020	
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL							
Décision :	44	Amende : Mauvais Comportement De Ses Supporters			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
					29/06/2020	29/06/2020		80,00€
Dossier :	19291111	du	30/06/2020	District 2/ Phase Unique	Poule A	21735296	16/02/2020	
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL							
Décision :	40	Amende : Match Perdu Par Penalite			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
					29/06/2020	29/06/2020		60,00€
Dossier :	19291113	du	30/06/2020	District 2/ Phase Unique	Poule A	21735296	16/02/2020	
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL							
Décision :	65	Absence de delegués			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
					29/06/2020	29/06/2020		50,00€
Total :								230,00€

<b>Club :</b>	<b>504693</b>	<b>F.C. ST CHARLES VIGILANTE</b>					
Dossier :	19291097	du	30/06/2020	District 5/ Phase Unique	Poule E	21736480	02/02/2020

Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	62	Amende: frais de dossier audition discipline 2 clu	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			29/06/2020	29/06/2020		20,00€
Total :						20,00€

<b>Club :</b>	<b>582734</b>	<b>ASSOCIATION SPORTIVE SAINT ETIENNE SUD</b>				
Dossier :	19291115	du 30/06/2020				
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	43	Amende : Remboursement Frais administratif D'Appel	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			29/06/2020	29/06/2020		100,00€
Total :						100,00€

<b>Club :</b>	<b>516407</b>	<b>ENT.S. ST JEAN BONNEFONDS</b>				
Dossier :	19291092	du 30/06/2020	District 4/ Phase Unique	Poule F	21736358	23/02/2020
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	61	Amende Frais de dossier discipline 1 club	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			29/06/2020	29/06/2020		40,00€
Dossier :	19291093	du 30/06/2020	District 4/ Phase Unique	Poule F	21736358	23/02/2020
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	44	Amende : Mauvais Comportement De Ses Supporters	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			29/06/2020	29/06/2020		80,00€
Total :						120,00€

<b>Club :</b>	<b>509200</b>	<b>ST.S. USSONNAISE</b>				
Dossier :	19291098	du 30/06/2020	District 5/ Phase Unique	Poule E	21736480	02/02/2020
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	62	Amende: frais de dossier audition discipline 2 clu	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			29/06/2020	29/06/2020		20,00€
Dossier :	19291100	du 30/06/2020	District 5/ Phase Unique	Poule E	21736480	02/02/2020
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	44	Amende : Mauvais Comportement De Ses Supporters	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			29/06/2020	29/06/2020		80,00€
Total :						100,00€

<b>Club :</b>	<b>553751</b>	<b>FOOT CLUB DES BORDS DE LOIRE</b>				
Dossier :	19291096	du 30/06/2020	District 4/ Phase Unique	Poule E	21736218	15/02/2020
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	62	Amende: frais de dossier audition discipline 2 clu	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			29/06/2020	29/06/2020		20,00€
Total :						20,00€

Total Général :						750,00€
-----------------	--	--	--	--	--	---------